

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 novembre 2016

Présents : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire , Mr Pascal COURTOIS, Mme Suzie DECOSTER , Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mmes Laétitia MICHALET-BUSSOD , Mrs Frédéric PANSARD , Claude CAVALLINI Adjoint Mr Pascal COURTOIS. **Absents :** Alexandre DESBORDES
Secrétaire de séance : Mme Morgane NIVOT

1. **INDEMNITES DE CONSEIL AU PERCEPTEUR :** A 6 voix pour, 3 contre et une abstention, le conseil accepte le versement au Percepteur de 100% des indemnités de conseil pour l'année 2016.
2. **DEMANDE RENOUVELLEMENT LOCATION CABANE DU MONTELET pour 2016-2017 :** Demandée par Mr Emile MARNAT. Oui à l'unanimité aux mêmes conditions que 2015-2016.
3. **PROGRAMME DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE :** à l'unanimité le Conseil décide le lancement du marché suivant une procédure adaptée ouverte et donne pouvoir au Maire pour signer les pièces du marché
4. **PROGRAMME DES COUPES DE BOIS POUR 2017 :** A l'unanimité le conseil donne son accord pour le respect du programme tel que présenté par l'ONF .
5. **FESTIVAL TRADILUNE AOÛT 2017 :** L'Association les Amplis de la Prairie organise sa 2^{ème} édition du Festival Tradilune en août 2017 et sollicite une subvention de la Commune. A l'unanimité le conseil lui accorde une aide financière de 379.10€
6. **DENEIGEMENT DE SUR LA ROCHE :** La commune des Bouchoux a établi son tarif pour 2016-2017 soit 102€/h pour l'étrave et 148€ pour la turbine. A l'unanimité le Conseil accepte ses conditions et désigne le maire pour signer la convention.
7. **PROJET BRASSERIE :** Celui-ci a été validé par le Programme Leader.
8. **CONTESTATION POUR REVISION NEGATIVE A SNTP :** Concernant l'opération de l'aménagement du terrain locatif. La SNTP conteste l'avis exécutoire de révision des prix. Le conseil a l'unanimité décide de défalquer 1000€ de la somme demandée soit à charge de la SNTP la somme de 1315.41€
9. **LOCATION DE LA FENDEUSE :** A 8 voix contre et 2 abstentions, le conseil décide de ne pas accéder à la demande de la location de la fendeuse à bois pour des raisons de sécurité.
10. **TRAVAUX DE LA CHAPELLE ST ANNE :** dans le cadre de ce chantier à venir en 2017, la commune touchera de la part de la Fondation du Patrimoine en relation avec la Région Auvergne Rhône Alpes une subvention de 2000€. A l'unanimité le Conseil désigne le Maire pour signer la convention qui régit cette aide financière.
11. **PERMIS DE CONSTRUIRE :** pour la construction d'une habitation Route de la Fauconnière face au Bistrot de la Fauconnière. Des réserves sont émises par le conseil concernant la sortie du garage, le ruissellement des eaux de pluie et la pompe de relevage des eaux usées.
12. **PASSAGE A LA SIGNATURE ELECTRONIQUE EN COMPTABILITE :** le Conseil en accepte le principe et étudie la plus adaptée des solutions .
13. **LOCATION DU PHOTOCOPIEUR :** Reconduite avec un coût moindre et des performances agrandies.
14. **ELECTIONS 2017 :** les dates des Présidentielles sont fixées au 23/04/2017 et 07/05/2017 et Législatives les 11 et 18 juin 2017.
15. **DISTRIBUTIONS DE BONBONNES DE GAZ :** l'installation de ce système en self service est envisagée sur la Commune de Belleydoux. L'emplacement serait au niveau du tri sélectif. Le conseil est favorable.

16. **DELIBERATION POUR CHARTE GUIDANT LA DEMARCHE DU TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA CCHB** : Le Conseil étudie le texte et à l'unanimité désigne le Maire pour signer les actes à intervenir.
17. **ENGAGEMENT CPI** : Le corps des Pompiers Volontaires de Belleydoux s'enrichirait de 2 pompiers supplémentaires.
18. **BORNAGE PROPRIETE DE MrPILLARD** : A 7 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, le conseil donne son accord pour la signature du bornage sous réserve de pouvoir faire des travaux sur la conduite d'eau qui passe le long.
19. **REDEVANCE SKI DE FOND** : A ce jour le produit des cartes vendues est d'environ 3500€.

Fait à Belleydoux le 2 décembre 2016
Le Maire,

